



Le 21/11/2019

## Enquête dans un élevage de cochons du Finistère

**Yann Arthus-Bertrand lance un appel**

**L214 révèle aujourd’hui [des images tournées en septembre 2019](#) dans un important élevage intensif de cochons du Finistère (élevage du groupe Triskalia). Yann Arthus-Bertrand commente cette nouvelle enquête.**

Choqué par les images, il lance, aux côtés de L214, un appel aux candidats des prochaines élections municipales. **Il leur demande de s’engager à écarter la viande et autres produits animaux issus des élevages intensifs de la commande publique, notamment pour les cantines scolaires. Il appelle également à augmenter la fréquence des repas végétariens.**

D’après [un sondage mené les 12 et 13 novembre 2019 par l’IFOP](#) à la demande de L214, **73 % des Français sont favorables à ce que la viande, les œufs, les laitages et le poisson issus de l’élevage intensif soient exclus de la commande publique (cantines scolaires, restauration collective...).**

**L214 porte plainte auprès du procureur de la République de Brest contre l’élevage pour mauvais traitement et sévices graves envers des animaux.**



- [Voir la vidéo d'enquête commentée par Yann Arthus-Bertrand](#)
- [Voir la vidéo d'enquête commentée par Yann Arthus-Bertrand sur Youtube](#)
- [Voir et télécharger des images brutes de l'enquête](#)
- [Voir le sondage « Les Français et la prise en compte de la cause animale dans les politiques municipales »](#)
- [Lire notre rapport d'enquête « Naître et mourir dans un élevage de cochons »](#)
- [Voir et télécharger des photos de l'enquête](#)

L'enquête a été menée dans un élevage du Finistère sur la commune de Dirinon (29460). Cette ferme XXL a l'autorisation d'élever 800 truies reproductrices et d'engraisser plus de 8000 cochons à un instant t. **Elle est affiliée à la coopérative Triskalia, fournisseur de référence des abattoirs de l'entreprise Bigard-Socopa.**

**Les locaux de l'élevage sont dans un état d'hygiène déplorable : enclos crasseux, accumulation de déjections, profusion de mouches, eau stagnante...** Des cadavres jonchent le sol de l'élevage : des cochons de tout âge, adultes ou porcelets. Certains sont en état avancé de putréfaction, laissés dans les couloirs et même dans les enclos des cochons, au milieu des animaux vivants.

De nombreux antibiotiques sont utilisés (certains sont classés d'importance critique par l'OMS). **Des hormones de croissance (dexaméthasone, produit dopant interdit pour les sportifs) sont également présentes dans l'élevage.**

Les images montrent des naissances de porcelets. **Leurs pattes se coincent dans les fentes du caillebotis (sol ajouré). Beaucoup meurent à la naissance, parfois écrasés par leur mère, laquelle est immobilisée dans une cage l'empêchant de se mouvoir ou de se tourner vers ses petits.**

L'enquête révèle également que de nombreux cochons sont en état de détresse, affaiblis, présentant des blessures sévères. **Ceux qui présentent des plaies ouvertes sont dévorés par leurs congénères au lieu d'être isolés comme l'exige la réglementation.**

Tous les cochons ont la queue coupée ; il est pourtant interdit de pratiquer cette mutilation de manière routinière.

Pour Yann Arthus-Bertrand : « **Sans lanceur d'alerte, les images [...] de ces pauvres cochons, enfermés toute leur vie dans un élevage intensif, vous ne les verriez jamais. C'est pourtant la triste réalité,**

**et il faut bien l'admettre, le sort que nous réservons à ces animaux, c'est tout simplement l'enfer sur Terre. »**

En France, 95 % des cochons sont élevés dans ces conditions alors que 88 % des Français sont opposés à l'élevage intensif. Il est urgent que la demande en viande baisse pour faire reculer la cruauté de ces élevages.

**Les cantines scolaires s'approvisionnent largement auprès d'élevages intensifs de ce type, même lorsqu'elles font appel à des fournisseurs locaux.** La commande publique est dirigée par les municipalités qui peuvent donc décider de ne plus soutenir l'élevage intensif par ce biais. Elles ont aussi la possibilité de proposer une alternative végétarienne ou végétalienne quotidienne aux enfants.

Sébastien Arsac, cofondateur de l'association L214, rappelle : « Les enfants sont des consommateurs captifs, ils n'ont pas le choix de ce qu'ils mangent à la cantine. **C'est donc le choix des maires que de leur servir des produits issus des élevages intensifs ou pas. La commande publique doit montrer l'exemple et contribuer à une sortie effective de ces modes de production délétères pour les animaux, les humains et l'environnement.** »

Pour appuyer cette demande, le réseau de bénévoles de L214 organisera une campagne de mobilisation le samedi 23 novembre dans 16 grandes villes de France en installant des bureaux des votes provisoires dans la rue (Aix-en-Provence, Angers, Avignon, Biarritz, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg et Toulouse).

#### **Contacts presse :**

Sébastien Arsac : 06 17 42 96 84  
Brigitte Gothière : 06 20 03 32 66  
Barbara Boyer : 06 50 35 57 48

## **L'enquête**

Dans cet élevage, nombreux sont les cochons à présenter des blessures sévères (hernies, griffures profondes plaies béantes...). **Ils ne sont pas isolés des autres, même lorsqu'un cochon est dévoré vivant, jour après jour plus profondément, par ses congénères. Cela constitue une violation de la réglementation et agrave considérablement l'état d'infection de leurs plaies.**

Les mères sont enfermées durant une partie de leur gestation dans des cages de la largeur de leur corps, ne leur permettant ni de se retourner, ni même de s'allonger sur le côté. Puis elles mettent bas et allaitent plusieurs semaines dans des cages de maternité, dans lesquelles elles ne peuvent pas interagir avec leurs petits. Des cadavres jonchent le sol de l'élevage : des cochons de tout âge, adultes ou porcelets, probablement morts claqués (technique consistant à tuer les porcelets jugés les moins rentables en leur brisant le crâne sur une surface dure) ou des suites de maladie non soignées. Dès leur naissance, de nombreux petits meurent étouffés sous leur mère incapable de se déplacer.

Dans cet élevage de type intensif, quand ils ne sont pas dans des cages individuelles, les cochons sont enfermés dans des enclos au sol bétonné, sans accès à l'extérieur, et dans un environnement extrêmement pauvre. Du fait de la trop grande promiscuité et de l'ennui, les cochons mordent fréquemment la queue et les oreilles de leurs congénères. **Pour limiter les conséquences de ces agressions, au lieu d'adapter les conditions d'élevage, les cochons sont systématiquement mutilés (queue coupée à vif). Dans cet élevage, comme dans la plupart des élevages intensifs, cette**

**mutilation est pratiquée de façon routinière, ce qui est interdit par la réglementation.**

→ [\*\*Lire notre rapport d'enquête « Naître et mourir dans un élevage de cochons »\*\*](#)

## L'élevage de cochons en France

**La viande de porc est la première viande consommée par les Français. 95 % des cochons sont élevés en bâtiment fermé sur un sol bétonné et ajouré (caillebotis).** En moyenne, les élevages français comptent 228 truies reproductrices pour une production de 4 700 porcs par an. C'est ce que les représentants de la filière appellent de « l'élevage familial ».

En 1970, une truie donnait naissance à 16 porcelets sevrés par an ; elle en produit 29 aujourd'hui. En moyenne, 20 % des porcs meurent entre la naissance et 6 mois, l'âge de départ pour l'abattoir. Les cochons subissent de multiples mutilations en élevage : castration, coupe de la queue et meulage des dents. Ces opérations douloureuses sont pratiquées à vif dans la plupart des élevages porcins. **Chaque année, 24 millions de cochons sont tués dans les abattoirs en France.**

## Élections municipales et prise en compte des animaux dans la restauration publique

Aujourd'hui, malgré l'opposition massive à ce mode d'élevage, les enfants consomment régulièrement la viande qui en provient, à leurs insu. Les cantines scolaires sont un débouché important de l'élevage intensif, même lorsqu'elles s'approvisionnent localement. Plusieurs centaines de millions de repas y sont servis chaque année.

Dans le cadre de leur mandat, les maires des communes peuvent inclure la prise en compte des animaux dans la commande publique. L'intégration de clauses de bien-être animal dans les cahiers des charges de marchés publics est un levier important dont les candidats aux élections municipales de 2020 doivent s'emparer.

L'enquête menée les 12 et 13 novembre 2019 par l'IFOP à la demande de L214, montre que **72 % des Français trouvent important que dans leur commune, les candidats aux élections municipales de mars 2020 s'engagent sur des mesures concrètes en matière de protection animale. 73 % des Français sont favorables à ce que la viande, les œufs, les laitages et le poisson issus de l'élevage intensif soient exclus de la commande publique (cantines scolaires, restauration collective...).** 66 % sont favorables à la mise en place d'une alternative végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires de leur commune. **64 % sont favorables à l'introduction de deux repas végétariens par semaine dans les cantines scolaires de leur commune.**

L214 propose aux citoyens d'inviter les candidats de leur commune à prendre l'engagement d'exclure de la commande publique l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif (viande, œufs, laitages, poissons d'élevage...) et à demander l'augmentation de la part de protéines végétales dans les menus de la restauration collective.

→ [\*\*Voir l'engagement proposé aux candidats\*\*](#)

→ [\*\*Découvrir le sondage « Les Français et la prise en compte de la cause animale dans les politiques municipales », 2019.\*\*](#)

## Les cochons, des animaux sensibles et intelligents

**Les cochons sont des animaux curieux et intelligents**, qui, quand ils en ont la possibilité, parcourent plusieurs kilomètres par jour. Ils passent une grande partie de leur temps à explorer, à fouir, à chercher de la nourriture. Animaux sociaux, ils ont besoin de vivre en groupe dans un environnement stimulant. Les truies, quand elles le peuvent, développent un comportement maternel avec leurs petits, pour qui elles construisent des nids. Selon des découvertes récentes en éthologie, les cochons sont aussi capables d'utiliser des outils, à l'instar des primates par exemple.

→ ***L'intelligence et la vie sociale des cochons***

## Un mode d'élevage massivement décrié

**88 % des Français sont contre l'élevage intensif et 87 % sont défavorables aux méthodes de production ne laissant aucun accès à l'extérieur aux animaux (sondage YouGov 2019 pour L214). 89 %** des Français sont défavorables à l'élevage des cochons sur un sol en béton sans paille et **87 %** à l'élevage des cochons dans des bâtiments fermés sans accès à l'extérieur (sondage YouGov 2017 pour L214). **85 %** des Français sont quant à eux défavorables aux mutilations pratiquées sur les cochons (coupe des queues, meulage des dents, castration pour les mâles), selon le même sondage.

→ ***Opinion publique et condition animale***

Le ministre de l'agriculture Didier Guillaume a annoncé que la castration des porcelets à vif, ainsi que le claquage qui a pour but de les tuer, seraient bientôt interdits. Il est déjà prohibé de claquer des porcelets de manière routinière pour des motifs de rentabilité, de même qu'il est par principe interdit de couper les queues des porcelets systématiquement. L'application de ces règles n'est pas vérifiée par les services d'inspection vétérinaire qui, lorsqu'ils ne sont pas complaisants, sont défaillants. Aujourd'hui, il est urgent de sortir du modèle de l'élevage intensif.

→ ***Appel contre l'élevage intensif***

**Contacts presse :**  
Sébastien Arsac : 06 17 42 96 84  
Brigitte Gothière : 06 20 03 32 66  
Barbara Boyer : 06 50 35 57 48

## À propos de L214

L214 est une association de défense des animaux. Depuis ses débuts en 2008, elle a rendu publiques plus de [100 enquêtes](#) révélant les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux. Ces vidéos ont permis de révéler les pratiques routinières et les dysfonctionnements d'une industrie qui considère et traite les animaux comme des marchandises.

Forte de plus de 35 000 adhérents, suivie par plus de 700 000 personnes sur Facebook, L214 a notamment obtenu [l'engagement de plus de 150 entreprises à renoncer aux œufs de poules élevées en cage](#) et la création d'une [commission d'enquête parlementaire](#) sur les conditions d'abattage des animaux. Participant activement au débat démocratique, [L214 est régulièrement sollicitée](#) par les médias pour son expertise, et revendique l'arrêt de la consommation des animaux et des autres pratiques qui leur nuisent.

Plus d'informations sur les sites internet de l'association :

**Nos campagnes :**